Subject File
Technical Assistance
10-08-0 Trac 0 Operational Service

31/12/1963 - 31/12/1964

1/2

PLEASE RETAIN
ORIGINAL ORDER

UN ARCHIVES
SERIES S-0728
BOX 6
FILE 1
ACC. DAG-13/1.6.1.0.0

10-08

10 - 20

ASSISTANCE TECHNIQUE DES NATIONS UNIES AU CONGO EN 1964

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

1. Dans le domaine des transports et communications le programme d'assistance technique des Nations Unies au Congo portait sur trois secteurs d'activités - fonctionnement de la comptabilité et formation professionnelle accélérée de la main-d'oeuvre technique de l'Office d'Exploitation des Transports au Congo (OTRACO), fonctionnement du Ministère des Transports et Communications du Gouvernement Central -.

ASSISTANCE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMPTABILITE DE L'OTRACO

(Projet 10 - 08)

2. Les plus importants problèmes techniques de la comptabilité de l'OTRACO étaient le retard de la comptabilisation des écritures, la justification et l'apurement des documents comptables et de divers comptes, la présentation des bilans annuels et des budgets ordinaires et extraordinaires. Les défaillances étaient sérieuses - retard de six mois de la comptabilisation des écritures, retard d'un an de la mise à jour du bilan 1962, préparation défectueuse du budget. Elles rendaient impossible une politique financière saine, entravaient un contrôle continu et valable de l'évolution des recettes et des dépenses et faisaient obstacle à l'établissement des programmes d'investissements économiquement justifiés.

3. Les objectifs de l'assistance technique des Nations Unies (trois experts comptables) étaient une amélioration du fonctionnement des différents secteurs du Département des finances, l'élimination graduelle et progressive des faiblesses et difficultés entravant la bonne marche des services, la formation, dans ce cadre limité, et le perfectionnement des connaissances professionnelles des agents comptables congolais.

4. En cours de réalisation du programme d'assistance, les experts ont dû surmonter un certain nombre de difficultés résultant du nombre réduit de personnel hautement qualifié, d'une dégradation substantielle des services. Les principaux résultats obtenus par l'activité des experts en coopération avec leurs homologues congolais et étrangers sont les suivants :

a) Le retard de six mois dans la comptabilisation des écritures est réduit à trois en général. Par ailleurs, pour la région du Kivu il est ramené de douze à quatre mois.

b) Les comptes caisses, banques, (à l'exception des fonds en cours de route) sont mis à jour.

c) Le bilan pour l'exercice 1963 fut présenté en août, celui de 1964 est en préparation et sera déposé en juin 1965.

d) Le budget, tant ordinaire qu'extraordinaire, était soumis au Conseil de Gérance fin août. Il est à noter que c'est le premier budget de l'OTRACO après fin juin 1964.

e) La préparation de rapports mensuels sur l'état de la trésorerie, contrôles réguliers de dépenses mensuelles a pour conséquence une diminution des risques de détournements.

f) La préparation des instructions écrites sur le fonctionnement de tous les comptes de la comptabilité analytique.

g) L'établissement des taux horaires des chantiers (Matadi, Boma, Léopoldville) permettant une facturation correcte.

FORMATION PROFESSIONNELLE ACCELEREE

(Projet 10 - 08)

5. Les qualifications et les connaissances techniques des chefs d'équipes et de la main-d'oeuvre congolaise travaillant aux chantiers navals et dans les ateliers d'entretien et de réparations du matériel de traction de l'OTRACO sont insuffisantes. Les conséquences sont la dégradation du rendement et de la productivité, un niveau très peu élevé de la qualité des travaux exécutés, perte de temps, gaspillage et usure prématurée du matériel de l'équipement. Les incidences économiques de cette situation ressortent au mieux, à part des difficultés dans le fonctionnement des réseaux de voies ferrées et fluviaux, du fait de la valeur annuelle des importations de pièces de rechange et autre matériel qui dépasse 160 millions au taux fixe de $ 1.- = 50 Fr. La nécessité imminente d'une formation accélérée, spécialement des magasins des secteurs de réparations et d'entretien des locomotives Diesel et des moteurs Diesel marins, s'imposait.

6. Des objectifs du programme de formation professionnelle accélérée étaient l'amélioration et le perfectionnement des connaissances techniques de la main-d'oeuvre sur place, une meilleure qualité, un rendement plus poussé des travaux individuels et une amélioration du fonctionnement des équipes, ainsi que la formation graduelle de moniteurs congolais.

7. Au cours de 1964, deux centres de formation étaient créés - l'un à l'atelier de Thysville, l'autre au chantier naval de Léopoldville. Dans ces centres trois stages de formation professionnelle accélérée étaient réalisés :

a) Stage de magasins Diesel à Thysville avec 17 stagiaires, du 15 mars au 17 octobre 1964.

b) Stage d'électriciens à Thysville avec 12 participants, du 8 septembre 1964 à fin février 1965.

c) Stage de mécaniciens Diesel au chantier naval de Léopoldville avec 12 stagiaires, du 15 avril au 22 décembre 1964. Les cours comprenaient une partie théorique et des travaux pratiques à l'atelier du centre et aux postes de travail dans les ateliers et chantiers de réparation et d'entretien.

8. Les résultats obtenus sont importants. Les connaissances acquises ont été démontrées par un examen final pour les deux stages de magasins Diesel. Les examens ont permis un contrôle des connaissances des stagiaires sur tous les points clés de leur vocation professionnelle. Les participants ont assimilé le fonctionnement du moteur Diesel et de tous ses accessoires, ainsi que les règlements de réparation ou de l'entretien des pièces. Dans les travaux pratiques tous ont montré une habilité a crue à prendre des mesures de précision, notamment celles d'ajustement. Les notes de classement de fin de stage sont édifiantes. Sur les 17 stagiaires du cours de magasins à Thysville, seuls deux participants sont au dessous d'un résultat satisfaisant. Le même cas se présente aux cours du chantier naval à Léopoldville. Par ailleurs, quatre stagiaires au total ont passé leurs examens avec distinction et les autres ont eu des notes variant de 15 à 17 sur un total de 20 points. En outre, les stages ont permis de déceler deux Congolais, un par centre, capables de devenir des moniteurs.

9. Ces résultats, cependant, ne peuvent être considérés comme l'optimum possible à atteindre. Des difficultés et problèmes, révélés au cours de réalisation des stages, sont à l'origine de ce fait. Le nombre d'experts instructeurs était limité à trois, un par stage, étant donné que le recrutement des trois autres experts, prévu par le programme, ne fût effectué. D'autre part, les connaissances élémentaires de base (calcul, géométrie, français) des stagiaires se sont avérées d'un niveau excessivement bas, exigeant qu'une partie des cours théoriques soit consacrée à l'enseignement de ces matières. Finalement, le manque d'un matériel didactique technique approprié - équipement, outillage, instruments de mesure, matériel de démonstration - réduisait les possibilités d'une formation plus avancée dans le domaine technique.

10. Deux faits marquants sont à souligner - l'intérêt grandissant de la main-d'oeuvre pour les cours de formation et la volonté farouche des stagiaires d'apprendre. Cette volonté était continue, sans faiblir du début à la fin du cycle de formation.

FONCTIONNEMENT DU MINISTERE

(Projet 10 - 20)

11. Les objectifs du programme d'assistance technique au fonctionnement du Ministère des Transports et Communications étaient le renforcement et l'amélioration de la structure du département de la marine et de celui des transports, l'élaboration de projets de lois et d'autres textes législatifs, l'étude des problèmes appropriés pour le développement et l'exploitation des transports, la promotion des relations entre l'administration et les compagnies de transports ainsi que les différents organes de l'administration.

12. Le recrutement tardif d'un seul conseiller juridique (droit maritime et fluvial) est la cause principale que l'assistance prévue par le programme n'ait pu être réalisée dans son ensemble.

13. Les activités des deux experts (conseiller principal et son assistant) étaient consacrées à la préparation et la présentation d'un programme d'investissements d'urgence pour l'année 1964 de tous les organismes de transport, à l'analyse et aux propositions de solutions de différents problèmes de fonctionnement (problèmes financiers, programmes d'investissements, etc.) de l'OTRACO, et à l'étude de tout autre problème ayant trait aux transports et demandés par le Secrétaire général ou le Ministre des Transports et Communications. Ainsi des études ont été faites sur la création et l'établissement de compagnies de transport maritime, de différentes conventions internationales. En outre, les deux experts ont participé à la solution de différentes questions ressortant des attributions du Ministère (avis, notes, etc.).

14. Le Conseiller juridique pour le droit maritime et fluvial, dès son arrivée en septembre 1964, a entrepris l'étude d'un projet de code maritime. Sur base de ses commentaires et remarques une commission a revu le code maritime et proposé les amendements adoptés. La revision du projet de code est terminée fin décembre.

15. La réalisation du programme d'assistance technique du Ministère dépend entièrement du recrutement des experts prévu par le projet.

N. Boskovic
Conseiller Principal
Transports et Communications

Léopoldville, le 31 décembre 1964.

10-08

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

31 December 1964

Mr. James R. Brooks
Deputy Resident Representative UNTAB
Leopoldville
Democratic Republic of the Congo

INFO. COPY

Action To. Mr. Pizani 614

File No.

Helen Grand
Programme Officer
Democratic Republic of the Congo Unit
BTAO

OTRACO Candidates

1. We have been informed that Mr. A. GARDANT has declined the offer made to him.

2. Mr. WIATR's cabled reply is that he is uncertain and a letter will follow. We will keep you informed.

Original sent to Mr Paquin

COPY : COPIE

10-08

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM — MEMORANDUM INTERIEUR

TO: A: Mr. James R. Brooks
Deputy Resident Representative UNTAB
Leopoldville

THROUGH: S/C DE: Democratic Republic of the Congo

FROM: DE: Helen Grand Grand
Programme Officer
Democratic Republic of the Congo Unit
BTAO

SUBJECT: OBJET: Mr. R. ROBERTSON, Post FF-44

DATE: 31 December 1964

JAN-4 1965

REFERENCE:

ACTION

TO:
1 Mr. Gretta
2 Mr. Brooks
3 Mr. Benedi
☐ - Action Completed
☐ - Acknowledged
☐ - No Action Required
INITIALS

RH

In view of posts G-51, I-54 and J-54 being dropped as per L/959, post FF-44 will be added to OTRACO project and the extension of Mr. Robertson's assignment in the post is going through the normal procedure of consideration. We will cable when approval is obtained.

Project 10-08

Copy sent to Mr Paquin

10-08

Mr. Giefin

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

Technical Assistance Recruitment Services
United Nations, New York 17, New York

Bureau européen de Recrutement pour l'Assistance
Technique, Palais des Nations, Genève, Suisse

Seulement pour Distribution Interne

le 26 décembre 1964

Demande du Gouvernement de la République Démocratique du Congo

DESCRIPTION DE POSTE
CON(L)-51-AB *

Désignation du poste: Expert-Instructeur pour la formation d'apprentis mécaniciens

Durée de la mission: Un an

Date d'entrée en fonctions: Aussitôt que possible

Lieu d'affectation: Thysville

Attributions: L'expert devra, en coopération avec la direction générale de l'Office d'Exploitation des Transports au Congo (OTRACO), organiser et assurer le fonctionnement d'un centre de formation professionnelle d'apprentis mécaniciens pour le matériel de traction Diesel ferroviaire et notamment:

Préparer les programmes de formation technique (cours théoriques et travaux pratiques) adaptés aux besoins de l'OTRACO;

Préparer le matériel didactique nécessaire pour les cours théoriques ainsi que pour les travaux pratiques de l'atelier du centre;

Donner des cours théoriques (formation générale et technique) et pratiques, dans sa spécialité professionnelle, conformément au programme adopté; et

Assurer le fonctionnement administratif du centre.

Il devra, en outre, préparer, organiser et donner des cours de formation professionnelle accélérée à l'intention du personnel local des ateliers d'entretien et de réparation des locomotives Diesel.

---

* A titre d'information seulement

64-46500

Formation et expérience requises:	Formation professionnelle en mécanique avec une longue expérience pratique dans des ateliers d'entretien et de réparation de locomotives Diesel et expérience dans un centre de formation professionnelle d'apprentis mécaniciens. L'expert doit savoir utiliser les méthodes de formation professionnelle et avoir l'aptitude de travailler en équipe et dans un milieu de cultures différentes.
Connaissances linguistiques:	Bonne connaissance de la langue française

10-08
Mr Giebin 614

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

Technical Assistance Recruitment Services
United Nations, New York 17, New York

Bureau européen de Recrutement pour l'Assistance
Technique, Palais des Nations, Genève, Suisse

~~le 23 décembre 1964~~

Demande du Gouvernement de la République Démocratique du Congo

DESCRIPTION DE POSTE
CON(L)-51-AC et 51-AD *

Désignation du poste: Expert instructeur pour la formation d'apprentis mécaniciens

Durée de la mission: Un an

Date d'entrée en fonctions: Aussitôt que possible après le 26 mars 1965

Lieu d'affectation: Thysville

Attributions: L'expert devra, en coopération avec la direction générale de l'Office d'Exploitation des Transports au Congo (OTRACO), organiser et assurer le fonctionnement d'un centre de formation professionnelle d'apprentis mécaniciens dans le domaine du matériel de traction Diesel ferroviaire et notamment:

Préparer des programmes de formation technique (cours théoriques et travaux pratiques) adaptés aux besoins de l'OTRACO;

Préparer le matériel didactique nécessaire pour les cours théoriques ainsi que pour les travaux pratiques dans l'atelier du centre;

Donner des cours théoriques (formation générale technique) et pratiques, dans sa spécialité professionnelle, conformément au programme adopté; et

Assurer le fonctionnement administratif du Centre.

L'expert devra également préparer, organiser et faire des cours de formation professionnelle accélérée à l'intention du personnel, sur place, des ateliers d'entretien et de réparation des locomotives Diesel.

---

* Une seule description a été établie pour ces deux postes.

64-46427

Formation et expérience requises:	Formation professionnelle en mécanique avec une longue expérience pratique dans des ateliers d'entretien et de réparation de locomotives Diesel et expérience dans un des centres de formation professionnelle d'apprentis mécaniciens. L'expert doit savoir utiliser les méthodes de formation professionnelle et avoir l'aptitude de travailler en équipe et dans un milieu de cultures différentes.
Connaissances linguistiques:	Bonne connaissance de la langue française

LES CANDIDATURES DEVRONT ETRE SOUMISES AU PLUS TARD LE 26 FEVRIER 1965.

10-08

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM

TO: Mr. A. C. Gilpin,
Deputy Resident Representative of UNTAB
Leopoldville, Democratic Republic of the Congo

Date: 23 December 1964

FILE NO.:

INFO. COPY

THROUGH:

FROM: William Houston Miller
Programme Officer in Charge
Democratic Republic of the Congo Unit, BTAO

Action To: Mr Gilpin 6th Wats.

File No.

SUBJECT: Mr. L. Dupuy - Candidate for Posts I-54 or J-54

In reply to your memorandum L-856/64 requesting additional information on the technical background of Mr. Dupuy, I am attaching herewith a copy of the interview report which was prepared by Mr. Patrick B. Home.

Our previous reference to Mr. Dupuy's familiarity with marine diesels was drawn from Mr. Home's report. If after reading the interview report you still wish clarification regarding the extent of diesel training we shall be glad to follow up directly with Mr. Dupuy.

Original with attachment
sent to Miss Paquin

UNITED NATIONS
TECHNICAL ASSISTANCE RECRUITMENT
(EUROPEAN OFFICE)

NATIONS UNIES
RECRUTEMENT POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE
(BUREAU EUROPEEN)

PALAIS WILSON - 32 RUE DES PAQUIS
GENEVE

CABLE ADDRESS - ADRESSE TELEGRAPHIQUE : UNATIONS, GENEVE
TELEPHONE : 33 10 00 33 30 00 32 40 00

29 July 1964

INTERVIEW REPORT

Louis Roger DUPUY

HERMAN 24-6-64

Proposed by the French Government
for the posts CON(L)-51-G and CON(L)-54- I & J
Interviewed in Paris by Patrick B. Home.

Patrick B. Home

Mr. Dupuy has all the relevant experience - he was in the Navy from 1923 to 1933 - including some technical training. After 1933 he transferred to the Army and became chief of the tank repair workshop. His work up to this time had been very largely with diesel engines and he had much experience of American material.

After the defeat of France Mr. Dupuy was thrown out of the Army because he had a Jewish wife, and he eventually took to the Moroccan maquis. He joined the Army again after the 1942 landings and became a mechanic, specialising in Sherman tanks. He was wounded and in 1944 left the Army. He then went to Mauretania as a technician on behalf of a firm using American material, but changed jobs frequently in order to travel all over the country. He worked largely on harbour works and on diesel equipment, road building material and lorries.

In 1955 he had a very bad motor smash and so took up technical teaching and set up, as he notes on his CV, three apprentice-training centres, one in Niger, one in Madagascar, and one in the Ivory Coast. He left this to take up his job with UNESCO. Clearly, he is a very experienced mechanic, very largely with diesels, including marine diesels; also with all sorts of motor engines and construction equipment. He has not much experience of locomotives. He felt that he did his job in Vientiane effectively and did in fact have a short prolongation of his contract and ended up as a P-4, step 3.

Incidentally, he speaks English, though of a rather rudimentary kind.

Mr. Dupuy is clearly something of an eccentric. He has been abroad a very great deal o his life, claims to love France but to loathe the French. He wants to go abroad again as soon as possible. I asked UNESCO for a report on his work for them and was told by Mrs. Loriol that she thought he would be good under a good chief. He was technically excellent, most conscientious, was successful in his work and produced good results. He was, admittedly, rather a queer bird, solitary, and occasionally pig-headed. She felt that all personnel on the Vientiane mission had been overgraded and she did not think that Mr. Dupuy should have been appointed at higher than P-3. However, this was not his fault and I do not think we could logically offer him less than he was getting in UNESCO, though he may be classified rather at P-3 than P-4. This report settled my doubts about Mr. Dupuy and I could [illegible] for either of the two posts, though perhaps particularly for that [illegible] marine diesels.

10-08

L/959/64 21 December 1964

TO: Mr. W. Miller, Programme Officer
i/c Democratic Republic of the Congo Unit

FROM: A.C. Gilpin, Deputy Resident Representative of the TAB

SUBJECT: Diesel Mechanics Training Centres - Project 10-08

1. The 1965 technical assistance called for ten instructors for the subject centres: five each for Diesel locomotive and marine Diesel mechanics, two instructors to be assigned to accelerated training and three to normal training in each centre. These ten posts were to be financed from the Congo Fund. As financing from this source in 1965 now appears uncertain, the US AID have agreed to finance this project from savings accrued in the 1964 Proag. The numbers of posts, however, has been reduced to seven: three instructors for each of the training centres and one co-ordinator for all OTRACO training programmes.

As a consequence of this reduction of posts the training programme had to be modified. The two centres will provide normal, long-range training of mechanics but will from time to time conduct accelerated training courses for selected individuals.

2. Status of recruitment. - The Government has just approved the candidatures of Messrs. Charpentier, Ngo-Kim and Wiatr (our cable 3965 refers). Assuming that they are all available, there remains to be filled one post in the Diesel locomotive training centre for which the Belgian Railways have offered to provide an experienced and well qualified candidate. We understand this candidature will be submitted to TARS by the Belgian Government in the near future.

With regard to Mr. Lucien Barrère (your memorandum of 1 December 1964), the Senior Consultant feels it is inadvisable to submit his candidature to the Government, partly on account of his age (Mr. Barrère is 61), but mainly because the Government has, in principle, accepted the Belgian candidate.

The situation is thus as follows:

Diesel Locomotive Training Centre

Post N°

AB-51 Mr. R. Mongin (occupying post, contract to 31.12.65)
AC-51 Mr R. Charpentier (candidature approved by Government)
AD-51 (candidate to be provided by Belgian Railways)

Marine Diesel Training Centre

AE-54 Mr. Aimé Gardant (candidature approved by Government)
AF-54 Mr. Phung Ngo-Kim (candidature approved by Government)
AG-54 Mr. F. Wiatre (candidature approved by Government).

Co-ordinator of Training

P-51 Mr. J. Castelle (occupying post, contract to 29.4.65)

We shall be grateful for early advice on the availability and ETA of the above mentioned candidates.

CC: Mr. Boskovic

10-08

ACG/bs

BAT 1519/64

19 décembre 1964

Messieurs,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 15 décembre (réf. AM/SE/F.1752/D.07) et je vous remercie vivement du rapport fort intéressant de Monsieur Crabbe sur sa visite à l'OTRACO à Matadi.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire parvenir quatre copies supplémentaires de ce rapport afin que je puisse les distribuer aux experts intéressés.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Représentant Résident du BAT et
Directeur des Programmes du Fonds Spécial

B.F. Osorio-Tafall

Messieurs
J. Crabbe et
F.M. de Pooter
Fédération des Associations
Provinciales des Entreprises
du Congo
B.P. 8634
Léopoldville I

F.E.C.

FEDERATION DES ASSOCIATIONS PROVINCIALES DES ENTREPRISES DU CONGO

SIEGE SOCIAL : LEOPOLDVILLE

TEL. 2780 - 2286
B.P. 8634 LEO I
CABLES : INTERINDUS LEO

LEOPOLDVILLE, le 15 décembre 1964. -
6, AVENUE RENKIN

AM/SE/F. 1752/D. 07.

A Monsieur OSORIO TAFALL
c/° O. N. U. C.
B. P. 7248
LEOPOLDVILLE. -

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous transmettre, en annexe, un exemplaire du rapport redigé par Monsieur CRABBE, suite à la visite qu'il a effectuée à l'Otraco Matadi.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération très distinguée.

J. CRABBE.
Directeur à la F. E. C.

F. M. DE POOTER.
Représentant Général.

Annexe. -

Sod. 91627

RAPPORT SUR LA VISITE EFFECTUEE PAR MONSIEUR CRABBE, DIRECTEUR A LA F.E.C., A L'OTRACO MATADI.

Voyage effectué du 20 au 24 novembre 1964 - Rapport différé à la suite des événements de Stanleyville.

Il a été pris contact avec l'Agence Maritime Internationale, Monsieur DIKANGA, Chef de l'Otraco à Matadi, Monsieur GABRIEL son conseiller technique, Monsieur CANNER et la plupart des conseillers techniques du port, ainsi qu'avec Monsieur LANDU, premier bourgmestre de Matadi; l'auteur a d'autre part rencontré les représentants des principales sociétés locales.

1° - Activité du Port et du C.F.M.L.

Les statistiques qui nous ont été remises portent sur 1963;elles indiquent une augmentation du tonnage transporté cette année, par le C.F.M.L. (56,7 % de tonnage de 1959 contre 52,9 % en 1962 et 46,7 % en 1961).

En 1964, la situation était la suivante (pour 11 mois) : à l'entrée 78,20% de moyenne par rapport à 1959 - A la sortie 53,2% par rapport à 59. Il ne semble donc pas que les événements qui se sont déroulés dans le Nord et l'Est de la République aient déjà eu leur influence sur l'activité du Port et du Rail.

En 1963, également, l'amélioration du rendement s'est traduite par l'évolution du rapport "tonne/kilomètre nette payante, tonne/kilomètre brute totale" : ce rapport est de 39,6 % en 1963 contre 39,1 % en 1962 et de 39 % en 1961; signalons qu'en 1959 le rapport était de 43,2 %.

Les chiffres indiquent donc,semble-t-il,que la période considérée s'est stabilisée, et qu'une exploitation rationnelle soit à nouveau possible.

Nous laisserons de côté l'exploitation du rail, que nous n'avons pas examinée, pour nous limiter à l'exploitation du port. Il ne faut cependant pas perdre de vue que les deux activités sont parallèles, la seule différence consistant dans le tonnage peu important accordé au trafic Matadi local.

2° - Equipement-manutention.

Une visite du Port indique très rapidement que l'équipement est en relativement bon état. Certains matériels sont immobilisés par manque de pièces de rechange (notamment des grues non-électriques). Il est bien évident toutefois que ce n'est pas le mauvais état éventuel de l'équipement qui empêche l'activité, les manutentions s'effectuant dans des temps raisonnables. L'équipement est d'ailleurs supérieur (32 grues par kilomètre de quai ce qui est une densité rarement atteinte dans le monde) et rappelle que Matadi était un port de vitesse qui ne disposait pas de grandes aires d'entreposage. On peut constater actuellement qu'il n'y a pas d'engorgement dans les entrepôts de Matadi, bien qu'il y ait des tonnages de marchandises à l'entrepôt et sur cour. Toutefois, la cote d'alarme (35.000 tonnes) n'est pas atteinte et il apparaît certain qu'en cas de nécessité l'Otraco est capable de vider très rapidement les entrepôts pour les acheminer vers Léopoldville. Rappelons à cet égard que la crise des transports qui s'est essentiellement manifestée pendant les mois de juillet/août, était due à la place de Léopoldville et non à celle de Matadi.

./.

L'augmentation régulière du trafic qui s'était marquée en 1963 et au début de 1964 sera naturellement interrompue à la suite des événements. Il n'empêche que les nouvelles installations portuaires de Matadi sont très avancées, les magasins nouveaux comportant chacun un étage, étant terminés, et l'aménagement du quai sur le point de l'être. Une première grue électrique va être montée. Ces aménagements tripleront la capacité de stockage du port de Matadi. Il reste néanmoins de très gros travaux à effectuer notamment le remblayage des têtes de buse de Fuca, la construction de la gare de triage (15 voies parallèles), et le recouvrement du canal de Kala-Kala. D'une manière générale, aucun problème de manutention grave ne se pose donc à Matadi, les bateaux étant régulièrement chargés et déchargés au moyen de l'équipement disponible.

3° - Administration - Organisation.

L'Otraco est dans l'enceinte du port le seul déclarant officiel en ne.(1) Tous les transitaires doivent nécessairement passer par lui. Ce monopole de la déclaration en douane peut se défendre ou se justifier. Son fondement est cependant beaucoup plus douteux s'il s'avère, comme c'est le cas, que l'administration de l'Otraco n'est pas capable de suivre la montée des dossiers. De l'avis des utilisateurs, ce secteur est donc loin d'être au point. Il semble que le problème essentiel soit celui du manque d'organisation et d'esprit de suite. Les dossiers ne sont pas suivis, la moindre anomalie bloque leur progression ou les documents sont égarés. Il y a à cela un grand nombre d'explications et par conséquent de remèdes : la procédure douanière est extraordinairement complexe, (depuis l'indépendance les licences sont venues s'ajouter au processus administratif habituel). Par ailleurs, outre les formalités nouvelles, le cargo a changé de nature : on traite actuellement un tonnage élevé de cargo général, nécessitant un grand nombre de ces formalités. Nous relèverons ce problème au chapitre de la douane. Quoi qu'il en soit, les plaintes à ce sujet sont unanimes; elles ont été suivies par une action parallèle de certains transitaires, qui font apporter les marchandises au poste de la douane locale, où ils peuvent eux-mêmes opérer le dédouanement. D'autres transitaires se sont assuré des amitiés parmi le personnel, et déséquilibrent en leur faveur la succession normale des dossiers. Ces transitaires ont entamé des activités de transports routiers, qui font à l'Otraco une concurrence dangereuse : un rapport officiel revèle que pour la période du 1er au 16 novembre 1964, les différents transitaires ont transporté par la route vers Léopoldville l'équivalent d'un train complet, c'est-à-dire plus de 337 tonnes; certains estiment qu'une taxe spéciale devra être appliquée par le Gouvernement aux transports routiers parallèles au rail, dans le but de faire rapporter par ces transporteurs une contribution aux charges d'infrastructure, contribution comparable à celle que s'impose le chemin de fer pour sa propre infrastructure.

Il est également souligné que le passage des poids lourds, notamment ceux de plus de 10 tonnes, est susceptible d'abîmer très rapidement le revêtement routier.

Le principal obstacle à la bonne fin des opérations "déclarations en douane" paraît être le manque de personnel qualifié, tant européen qu'africain. L'Otraco pourrait-il s'assurer, dans le cadre d'une convention particulière, les services de certains agents appartenant à des transitaires ? Ceux-ci, sans menacer le monopole officiel de l'Otraco, lui permettraient de hâter ses formalités administratives de manière à mettre le cargo à la disposition du client six jours au maximum après le débarquement.(2)

Il semble certain que la réalisation pratique d'une telle initiative demeurera difficile étant donné notamment le nombre de transitaires et leur importance relative. Le plus important de ces transitaires ne manifeste en tous cas aucun enthousiasme pour la formule. Une autre méthode est le recrutement de spécialistes parmi les anciens agents des transitaires.

./.

4° - Personnel

D'une manière générale, il peut être dit que la bonne volonté du personnel tant européen qu'africain n'est pas en cause. Il paraît régner entre les différentes catégories du personnel, sauf les exceptions traditionnelles, une très réelle coopération. Le personnel européen conseiller ne paraît pas être tombé dans le défaut habituel de l'assistance technique c'est-à-dire le manque d'initiative et le découragement. Il faut toutefois souligner que ce personnel a été diminué d'une façon beaucoup trop radicale de 100 à 12 dans un service, de 37 à 5 et notamment pour les techniciens du port. Cela constitue une hemorragie irréparable dans un certain nombre de cas, les différents secteurs étant laissés à du personnel congolais non formé suffisamment. Remarquons toutefois qu'il existe de notables exceptions pour un certain nombre d'africains très sérieusement formés avant 1960. La pénurie du personnel européen et la surcharge de travail qui s'ensuit empêchent les conseillers techniques étrangers de former correctement leur successeur africain.

Il est d'autant plus anormal de constater que le personnel européen, conseiller technique, bien que remplissant apparemment une tâche d'une très haute efficacité économique, avec le maximum de dynamisme, ne fait pas partie de l'assistance technique : une remarque générale peut être faite à ce sujet. Malgré ce qui en a parfois été dit, il ne paraît pas que la hauteur des traitements soit toujours suffisante pour compenser des services très réels rendus par certains conseillers. Il y a là un problème de personnalisation de la fonction et de sa rémunération qui n'est pas résolu. Ce personnel fait de très nombreuses heures supplémentaires, nous l'avons écrit. Il faut souligner qu'en contrepartie de cet effort sa situation à Matadi est précaire. Il n'y a à Matadi actuellement que très peu de femmes de sorte que le personnel ne mène aucune vie familiale et aucune vie sociale. Les loisirs sont totalement inexistants (il n'y a pas un cinéma à Matadi et les seuls cafés sont celui du restaurant Métropole et celui du Central); le problème de scolarité se pose en ce qui concerne les enfants, enfin, la longueur des termes ne paraît pas toujours justement calculée : l'agent marié sans enfant séparé de son épouse fait un an de terme, celui qui a deux enfants après six mois, celui qui a un enfant après huit mois tandis que l'agent dans une situation normale c'est-à-dire non séparé, fait deux ans de terme. On peut considérer à priori que la durée de ces termes apparaît normale. Certains cas particuliers rendent cependant cette mesure générale insupportable.

A ces difficultés de base s'ajoute qu'il est actuellement très difficile de recruter en Belgique des spécialistes, de préférence anciens de l'Otraco, qui ne soient pas encore reclassés à leur satisfaction. Qu'il suffise de rappeler qu'aucune garantie de carrière n'existe pour le personnel technicien étranger, que la vie familiale, sociale et culturelle qui lui sera offerte dans certains endroits ne sera pas satisfaisante, s'il ne fait pas partie de l'assistance technique, et qu'un travail très dur lui sera demandé. Il est dans ce cas absolument extraordinaire de constater le dynamisme et l'efficacité d'un certain nombre de techniciens que nous avons rencontrés sur place dont notamment Messieurs GABRIEL et CANNEEL.

5° - Douane

Il est à priori difficile, si pas impossible de dire à quoi est exactement dû le retard considérable que les importateurs constatent entre le moment ou leurs marchandises sont débarquées et celui où elles sont mises à leur disposition. Sans aucun doute, nous l'avons souligné à un point précédent de ce rapport, une part de la responsabilité qui doit être attribuée à la désorganisation des services administratifs de l'Otraco. Il est néanmoins certain que le principal coupable paraît bien être le service de la douane. Celui-ci n'est d'ailleurs pas sans excuse. Il a incontestablement beaucoup plus de travail qu'en 1959, époque à laquelle l'O.D.C. à ANVERS effectuait les principales opérations de dédouanement. Depuis la suppression de cet offi-

le dédouanement doit être effectué par un personnel qui n'a certes pas été augmenté, et qui n'est certes pas plus compétent puisque la plupart des techniciens européens ont quitté définitivement.

On a enregistré en 1959 700.000 tonnes à l'importation. En 1963, ce tonnage était de 440.000. On considère que la suppression de l'O.D.C. a triplé le travail de la douane, ce qui explique bon nombre d'anomalies actuelles. 3 techniciens sur 15 demeurent en place. Ces trois techniciens : un norvegien, un suédois et un allemand, n'ont guère de pratique de la législation douanière congolaise.

Par ailleurs, les formalités sont devenues beaucoup plus complexes; se sont ajoutées en effet les exigences du contrôle de change. Enfin, les instructions non données ou mal données par certains destinataires et certains transitaires portent le solde de la responsabilité de ces retards. Il apparaît évident, bien que nous n'ayons pas eu la possibilité de poursuivre notre enquête dans les services de la douane, que ceux-ci devraient être très rapidement étoffés en techniciens étrangers et réorganisés. Les abus en ce domaine sont flagrants : les douaniers ne sont pas à leur poste, où ils y viennent en retard. Ils interprètent les instructions de manière fantaisiste ou se montrent corrompus. Mais encore une fois, il semble surtout que ce soit le manque d'organisation beaucoup plus que la négligence ou la mauvaise volonté, qui soit à la base des retards actuels. Enfin, il est incontestable que la procédure devrait être simplifiée : notamment en matière des licences couvrant des envois parvenant par des bateaux différents, et en matière de prorogation des licences pour marchandises débarquées. Actuellement ces prorogations doivent être sollicitées à Léopoldville ce qui demande un temps fort long. N'est-il pas possible de prévoir qu'un délégué de l'Office des Licences soit présent à Matadi, ou qu'une telle délégation puisse, sous certaines conditions, être transférée au représentant des Affaires Economiques se trouvant à Matadi. Il est bien évident que ce problème mérite toute l'attention des Autorités compétentes. Il serait souhaitable que la commission des transports se penche sur les améliorations à apporter à la procédure actuelle, eu égard à son importance pour l'économie congolaise.

Conclusions :

On peut dire d'une manière générale que la situation générale de l'Otraco Matadi apparaît exceptionnellement bonne malgré le manque de personnel, les difficultés techniques et administratives. Il convient de lui apporter, du côté officiel et du côté privé, toute l'aide nécessaire, par exemple dans le domaine de l'administration, dans celui de la concurrence rail/route, et dans le domaine de la trésorerie, de manière à lui permettre d'opérer, en ce qui concerne le port un rétablissement qui apparaît certain.

LEOPOLDVILLE, le 10 décembre 1964.

J. CRABBE,
Directeur à la F.E.C.

(1) A.R. du 2.10.1937.

(2) Une autre solution consiste par la préparation des déclarations par des bureaux spécialisés, déclarations qui seraient transmises à l'Otraco Matadi.

10-08

IP/gp

L/954/64 16 December 1964

TO: Mr. W.H. MILLER, Programme Officer
i/c Democratic Republic of the Congo Unit

FROM: A.C. GILPIN, Deputy Resident Representative of the TAB

SUBJECT: Status of OTRACO project posts

Your memorandum of 11 December 1964 crossed with our cable 3891. Enclosed are evaluations of services of:-

Messrs.	C. SABBAGH	V-54
	B. VASSILIADIS	W-54
	E. VONLANTHEN	X-54
	R. ROBERTSON	FF-54

Posts V W and X-54 appear under the Public Finance Project in the re-programming of the UX Proag for 1965 as they are accountant posts.

Post FF-54 has just included in the third revision of the Proag.

cc: Mr. BOSKOVIC

10-08

UNATIONS NEW YORK

ONUG 3891 MILLER FROM OSORIOTAFALL. REQUEST EXTENSION TO 31 DECEMBER 1965 FOLLOWING EXPERTS PROJECT 10-08: C. SABBACH POST V-54, B. VASSILIADIS W-54, E. VONLANPMEN X-54, R. ROBERTSON FF-54 POUCHING EVALUATIONS. MEDICAL EXAMINATION AND XRAYS FORWARDED WITH OUR ALS 57/1, 57/10, 58/15. FINANCING FOR THESE AND INSTRUCTOR POSTS DIESEL MECHANIC TRAINING CENTRES ASSURED BY US PROAG IN 1965 UNDER REVISED AGREEMENT WHICH WILL BE FINALIZED WITHIN FEW DAYS. GRATEFUL YOUR PROCESS EXTENSIONS AT ONCE IN ORDER OBVIATE FINANCIAL INCONVENIENCE TO EXPERTS.

cc: Mr. Boskovic

IP/nv

I. Paquin
E. Gacouris
16 December 1964

OFFICE D'EXPLOITATION
DES TRANSPORTS AU CONGO

«OTRACO»

N° 383/CP/T.
à rappeler dans la réponse

ANNEXE

~~DIRECTION GENERALE~~
CABINET DU PRESIDENT.

Info: 1) Mr. Henridi
2) Mlle Paquin

642

Léopoldville, le 14 DEC. 1964

B. F. OSORIO-TAFALL
Représentant Résident et
Directeur des Programmes
du Fonds Spécial des
Nations Unies au Congo
B.P. 7248

LEOPOLDVILLE.

DEC 18 1964
ACTION

TO
1 Mr. Osorio Tafall 632
2 " Brooks 642
3 Mlle Paquin
☐ Action Completed
☐ - Acknowledged
☐ - No Action Required
INITIALS

Monsieur le Représentant,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre BAT 1431/64 du 7 courant et vous remercie pour l'aide que les Nations Unies ne cesse d'apporter à l'OTRACO.

Puis-je vous demander, dans le cadre de vos programmes pour l'année 1966, de bien vouloir examiner la possibilité de proroger le contrat de ces 3 experts pour l'année susvisée.

En vous réitérant mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Représentant, l'assurance de ma considération très distinguée.

LE PRESIDENT,

P. KABASUBABO.

92100210 — C. 83477

10-08

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

Mr. A.C. Gilpin
Deputy Resident Representative UNTAB
Leopoldville
Democratic Republic of the Congo

11 December 1964

DEC 13 1964

INFO. COPY

Action To: Mr Gilpin

File No.

William Houston Miller
Programme Officer in Charge
Democratic Republic of the Congo Unit
BTAO

STATUS OF POST H-54

Thank you for your memorandum L/855/64 clarifying the future status of post H-54.

For your information, we are already in the process of recruitment for posts AE-54, AF-54 and AG-54.

COPY

COPY

Original sent to Miss Paquin

cc: Mr. Hatami
Mr. Arce

10-08 M Giefin

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

Technical Assistance Recruitment Services
United Nations, New York 17, New York

Bureau européen de Recrutement pour l'Assistance
Technique, Palais des Nations, Genève, Suisse

Le 11 décembre 1964

Demande du Gouvernement de la République Démocratique du Congo

DESCRIPTION DE POSTE
CON(L)-54-AE, 54-AF et 54-AG *

Désignation du poste: Expert-instructeur pour la formation d'apprentis mécaniciens

Durée de la mission: Un an

Date d'entrée en fonctions: Aussitôt que possible après le 12 mars 1965

Lieu d'affectation: Léopoldville

Attributions: L'expert devra, en collaboration avec la direction générale de l'Office d'Exploitation des Transports au Congo (OTRACO), organiser et assurer le fonctionnement d'un centre de formation professionnelle d'apprentis mécaniciens pour le chantier naval et notamment:

Préparer des programmes d'enseignement de formation technique (cours théoriques et travaux pratiques) adaptés aux besoins de l'OTRACO;

Préparer le matériel didactique nécessaire pour les cours théoriques ainsi que pour les travaux pratiques dans l'atelier du centre;

Donner des cours théoriques (formation générale et technique) et pratiques dans sa spécialité professionnelle, conformément au programme adopté;

Assurer le fonctionnement administratif du centre; et

Préparer, organiser et faire des cours de formation professionnelle accélérée à l'intention du personnel, sur place, du chantier naval de Léopoldville et, éventuellement, de Coquilhatville.

(verso)

---

* Une seule description a été établie pour ces trois postes.

64-46343

Formation et expérience requises: Formation professionnelle en mécanique avec une longue expérience pratique dans des ateliers d'entretien et de réparation d'unités fluviales ou maritimes et expérience dans un des centres de formation professionnelle d'apprentis-mécaniciens; l'expert doit savoir utiliser les méthodes de formation professionnelle et avoir l'aptitude de travailler en équipe et dans un milieu de cultures différentes.

Connaissances linguistiques: Bonne connaissance de la langue française

LES CANDIDATURES DEVRONT ETRE SOUMISES AU PLUS TARD LE 12 FEVRIER 1965.

→ 10-08

T 250/2/17

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM — MEMORANDUM INTERIEUR

DEC 16 1964

ACTION

TO: Mr. B. Osorio-Tafall
A: Resident Representative UNTAB
Leopoldville
THROUGH: Democratic Republic of the Congo
S/C DE:

FROM: William Houston Miller
DE: Programme Officer in Charge
Democratic Republic of the Congo Unit
BTAO

DATE: 11 December 1964

REFERENCE:

TO: 1 Mr. Osorio-Tafall 632
2
3 Mr. Greene 6/14
☐ Completed
☐ - Acknowledged
☐ - No Action Required
UNTAB

SUBJECT: OBJET: Status of OTRACO project posts

We would appreciate knowing your intentions regarding the incumbents and the status of the following OTRACO posts inasmuch as they are not listed in the project for 1965:

V-54 (C. Sabbagh)
W-54 (B. Vassiliadis)
X-54 (E. Vonlanthen)
FF-54 (R. Robertson).

Called OK renew.

We also note that these posts have not been included in the list of new OTRACO posts proposed in your memorandum of 24 November on this subject (BAT/1320/64). Please also reference your cable 1932.

In addition, regarding post W-54, we are pressing TARS for a new decision on Mr. Vassiliadis based on your L/804/64. However, in order to take personnel action on the decision requested of TARS, we need your early advice on the 1965 status of post W-54 as well as the others listed above.

Information copy sent to Personnel. 16/12.

Eaton's Air Mail Bond MADE IN U.S.A.

10-08

T 2501 2/17

OPERATION DES NATIONS UNIES AU CONGO **UNITED NATIONS OPERATION IN THE CONGO**

BOITE POSTALE 7248
LEOPOLDVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
CABLE: ONUC. LEOPOLDVILLE

DEC-2 1964

ACTION

CTR/M2233
1 December 1964

TO:
1 Mr. Brooks 64-2
2 Mrs. Heneidi
3
(X) Action Completed
☐-Acknowledged
☐-No Action Required
INITIALS .....

To : Mr. James R. Brooks, Deputy Resident Representative

From : N. Boskovic, Senior Consultant, Transport and Communications

Subject : Re-Programming of the U.S. Programme Agreement (PROAG 1965)

Reference is made to your memorandum dated 24 November enclosing copy of the summary of the posts you have proposed for inclusion under the U.S. Proag for 1965.

Although our requirements in Instructors and Accountants have been covered, I regret to note that no mention is made of the post of Diesel electrician actually held by Mr. R. Robertson assigned to OTRACO Railway workshops in Thysville.

I would appreciate your personal intervention so that Proag 1965 is amended to cover the post of Mr. Robertson.

J. Brooks

Mr. Robertson included in USProag 1965

10-08

IP/nv

L/004/64

14 November 1964

To: Mr. W.H. Miller, Programme Officer i/c Democratic Republic of the Congo Unit

From: A.C. Gilpin, Deputy Resident Representative of the TAB

Subject: Mr. Basil Vassiliadis - Reclassification

1. I acknowledge receipt of your memorandum of 5 November 1964.

2. I regret that I cannot agree with the views of the Office of Personnel.

3. There are three accountant posts in Project 10-08 covered by the same job description: posts V, W and X-54. Mr. Sabbagh, V-54, 51 years of age, was appointed at the P-2 level; he has 22 years of experience as an accountant but no university degree nor diploma of any kind. Mr. Vonlanthen, X-54, 33 years old, was recruited at the P-1 level with 5 years of experience in accountancy and a diploma from a commercial school. Mr. Vassiliadis, W-54, is 42 years of age and, except for four years of active army service during the war, he has always worked in accountancy, that is, since he 20 years. He holds a diploma in commercial high studies from the Lycée français of Alexandria and, in 1956, obtained a diploma in advanced accountancy and commercial and business organisation. His professional training and experience can hardly therefore be described as "limited". Indeed, in comparison with his boss-colleague he appears the best qualified. This view is evidently shared by his principals who have named him "renaud de pouvoir" at the Management of OTRACO.

4. Vassiliadis' present net salary and emoluments are not $10,622 per annum as stated by Miss McKenna, but only $9072. With the recent change to post adjustment and assignment allowance, his present net take-home pay is actually $1600 less than when he was recruited at P2L-1 in 1961.

5. I should be grateful if, in the light of the foregoing, the Office of Personnel would kindly reconsider this case as a matter of urgency.

cc: Mr. Roumovic

10-08

BAT 1431/64 le 7 décembre 1964

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° 256/CP/T en date du 29 août, dans laquelle vous avez bien voulu demander la prolongation du contrat de Messieurs Vassiliades, Sabbagh et Vonlanthem.

Veuillez tout d'abord agréer mes excuses pour le retard considérable avec lequel nous vous répondons. Ce délai s'explique par l'obligation dans laquelle nous avons été de nous assurer des moyens de financement correspondant à ces trois postes après la fin de l'exercice en cours.

Je suis heureux de porter à votre connaissance que ce financement est désormais garanti: en conséquence, nous pouvons assurer pendant une année de plus les services des trois experts susnommés. Malheureusement, nous sommes dans l'impossibilité de mettre à votre disposition les deux comptables supplémentaires que vous avez demandés.

Permettez-moi d'ajouter que nous nous réjouissons du témoignage de satisfaction que vous avez bien voulu exprimer quant au travail accompli par Messieurs Vassiliades, Sabbagh, et Vonlanthem.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

B. F. Osorio-Tafall
Représentant Résident et
Directeur des Programmes
du Fonds Spécial

M. M. P. Kabasubabo,
Président,
OTRACO,
Leopoldville

cc Mr. Laurence, BCE
Mr. Boskovic
Miss Paquin

614 for Translation

DRAFT for eventual translation into French.

1431/64.

Monsieur le Président,

I have the honour to refer to your letter of 29 August, reference 256/CP/T, in which you requested extensions of the contracts of Messrs. Vassiliades, Sabbagh and Vonlanthem.

I must first apologise for the considerable delay in replying to your enquiry. This was occasioned by the need to ensure financing for these posts after the current year.

I am happy to inform you that the necessary financing has now been arranged and we are accordingly extending the services of these three experts for a further year. Unfortunately, ~~however,~~ we are not in a position to furnish the two additional accountants whose services you requested.

May I add how much we appreciate your expression of satisfaction with the services of Messrs. Vassiliades, Sabbagh and Vonlanthem.

Veuillez agréer.....

B. F. Osorio-Tafall

M. P. Kabasubabo,
President,
OTRACO
Leopoldville.

Mr Lawrence, BCE.
cc Mr. Boskovic
Miss Paquin

For clearance by: Mr. Brooks.

10-08

BAT 1380

2/12/64

I VOLANTHEN

See confidential ~~[illegible]~~ file

10-08

IP/nv

BAT/EX/1199 le 2 décembre 1964.

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'assistance technique des Nations Unies à la République Démocratique du Congo, j'ai l'honneur de soumettre à l'agrément du Gouvernement la candidature de

Monsieur Aimé Marc GARDANT de nationalité française

au poste d'instructeur au Centre de formation de mécaniciens dieselistes, au titre du projet N° 10-08 - OTRACO.

.... Vous trouverez ci-joint photocopie de la lettre du Ministre des Transports et Communications, par laquelle il marque son approba-
.... tion de cette candidature, ainsi que le curriculum vitae de l'intéressé.

Si ce candidat est agréé, nous procéderons à son recrutement aussitôt que le Gouvernement nous aura donné, par votre entremise, l'assurance qu'un logement permanent sera mis à la disposition de cet expert dès son arrivée au Congo.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

B.F. Osorio-Tafall

Le Représentant Résident du
Bureau de l'Assistance technique

cc: M.
M. N. Boskovic

Monsieur le Directeur
Bureau de Coordination Economique
LEOPOLDVILLE

Lapsus

10-08

Le Premier Ministre a eu, le 3 octobre 1964, un entretien avec le Président de l'OTRACO, Monsieur P. KABASUBABO, et le Président de la Commission d'Information sur la situation de l'OTRACO auprès du Gouvernement, Monsieur LAUWRENCE.

L'entretien a porté sur les problèmes essentiels auxquels l'OTRACO fait face actuellement, notamment le problème de redressement et de normalisation du fonctionnement de cet organisme.

1°) Le Premier Ministre déclare que le fonctionnement de l'OTRACO conditionne la reprise et la relance économique et sociale du pays. Toute défaillance de cet organisme serait désastreuse pour la Nation.

2°) Le Gouvernement mettra tout en oeuvre pour permettre à l'OTRACO de résoudre les problèmes financiers, particulièrement :

- le compte d'exploitation,
- les charges financières et
- le financement des investissements nécessaires.

3°) Le Gouvernement fait confiance au Président, au Conseil de Gérance et à la collectivité de l'OTRACO, dans son ensemble, et leur demande qu'ils répondent aux engagements souscrits.
Il fait siennes les mesures déjà prises par les nouvelles autorités de l'OTRACO, concernant :

- le rétablissement de la discipline,
- la réorganisation des structures,
- la sauvegarde du patrimoine de l'OTRACO,
- l'assainissement de la situation financière,
- la répression des abus, en matière financière et autres,
- la remise en état du matériel,
- la formation professionnelle du personnel national.

4°) Le Premier Ministre déclare que tout abus commis sera poursuivi et que toute action entreprise dans le but de contrecarrer, entraver ou dénigrer les mesures en voie de réalisation, en vue d'atteindre les objectifs cités, sera sévèrement réprimée.

10-08

BAT-1370/64

Mr. N. Boskovic, Senior Consultant, Transport and Communications

1 December 1964

A.C. Gilpin, Deputy Resident Representative, UNTAB

Extension of contract : Mr. R. Robertson

This is to acknowledge receipt of your memorandum CTR/M2207 of 4 November concerning the extension of the contract of Mr. R. Robertson, the diesel electrician attached to OTRACO at Thysville.

I regret there has been this delay in the formal extension of Mr. Robertson's contract. As I believe you know, it is planned that this post should be taken over by the US Programme in 1965. The revised programme is expected to be finalized in the course of the next week and we have to wait for it to be presented before a formal request can be made to New York for the extension of the contracts it covers.

We see no difficulty in the prolongation until 31 December 1965 of Mr. Robertson's contract under the US Programme Agreement, and I would like you to assure him that we have every intention of making this request as soon as possible to New York.

cc: Miss Paquin

ROUTING SLIP

TO

Miss Robertson

	APPROVAL		NOTE AND RETURN
	SEE ME, PLEASE		YOUR COMMENTS
	YOUR SIGNATURE		YOUR INFORMATION
	NOTE AND FILE	✓	FOR ACTION

I understand R's contract has been extended. But pl. check.

to be taken over by Auxiliary

DATE 24/11

FROM ally

10-08

OPERATION DES NATIONS UNIES AU CONGO

UNITED NATIONS OPERATION IN THE CONGO

NOV 5 1964

ACTION

TO: 1 Mr. Gilpin 6/11
2
Action Completed
Acknowledged
No Action Required
INITIALS

BOITE POSTALE 7248
LEOPOLDVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
CABLE: ONUC. LEOPOLDVILLE

CTR/M2207
4 November 1964

To : Mr. A. C. Gilpin, Deputy Resident Representative

From : N. Boskovic, Senior Consultant, Transport and Communications

Subject : Extension of contract Mr. R. Robertson

cc: Mr. M. Gauvreau

Thank you for your CIVPERS 31 dated 26 October 1964 on the above subject.

Mr. Robertson has been continuously under my supervision since 30 May 1963, when he was assigned as an Expert Diesel electrician in the rolling stock depot of OTRACO at Thysville.

The duties of Mr. Robertson consist of the following:-

- inspection of magnetic particles
- conducts constant quality control inspection
- assists and advises Engineering Department
- conducts laboratory analysis of locomotives corrosion resistant cooling water system.

The services of Mr. Robertson have proved indispensable for the repairs and maintenance Depot of OTRACO at Thysville, who have repeatedly requested the extension of his contract.

In this connection, I strongly recommend the extension of contract of Mr. Robertson for a further period of one year i.e. to 31 December 1965.

N. Boskovic

1. Miss Robertson (info)

2. Registry

10-08

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

Mr. James R. Brooks
Deputy Resident Representative UNTAB
Leopoldville
Democratic Republic of the Congo

1 December 1964

INFO. COPY

Action To. Mr. Gibbins 614

File No.

Helen Grand
Programme Officer
Democratic Republic of the Congo Unit
BTAO

Mr. Lucien BARRERE, Post G-51

Otraco

We shall appreciate your submitting for the Government's approval the candidature of Mr. Barrere, copies of curriculum vitae attached, for the post of instructor for diesel locomotive mechanics. We look forward to an early decision.

COPY : COPIE

original with attachment sent to Miss Paquin

24 Novembre 1964

MEMORANDUM

Objet: Candidat au poste CON(L)-51-G, Spécialiste de la formation dans le domaine de la mécanique

Le Service du Personnel, après avoir consulté les services organiques compétents, recommande le candidat dont le nom suit, pour le poste mentionné en référence:

Monsieur Lucien BARRERE (France)

M. Barrere a été diplômé de l'Ecole Technique du Lot et Garonne. Son expérience en tant que Chef de Service, Matériel et Fraction, Chemins de Fer de Madagascar, lui permettra de mener à bien les fonctions requises par le poste en question.

21 Novembre 1964

CURRICULUM VITAE

Nom	:	Lucien, Emile BARRERE — Nationalité: Française
Date de naissance	:	29 Décembre 1903 (à Paris)
Etat civil	:	Marié (3 enfants)
Adresse	:	28 Avenue Bolviller, Brunoy (Seine et Oise), France
Langue	:	Français
Instruction 1915 - 1922	:	Lycée Bernard Palissy, Agen (Lot et Garonne) Ecole Technique du Lot et Garonne (Agen) - Diplôme de fin d'études.
Expérience 1959 - 1960	:	Chef de service, Matériel et Traction, Chemins de Fer de Madagascar. Direction générale des ateliers centraux effectuant les grandes réparations du matériel moteur et roulant; organisation générale du service avec approvisionnement et commandes (pièces de rechange, matières, outillages); toutes questions se rapportant au personnel des ateliers et dépôts.
1957 - 1959	:	Chef du service automobile du territoire de Madagascar. Gestion comptable et financière du garage central chargé de la répartition, réparation et entretien des véhicules composant le parc automobile du territoire de Madagascar.
1953 - 1956	:	Chef de service, Matériel et Traction, Chemins de Fer de Madagascar.
1942 - 1953	:	Chef des ateliers centraux des Chemins de Fer de Madagascar. Direction du groupe des ateliers centraux de Tananarive assurant les réparations de tout le matériel moteur et roulant des chemins de fer de Madagascar.
1934 - 1942	:	Chef d'atelier et de subdivision du matériel roulant du Chemin de fer de Dakar au Niger. Direction de l'atelier central des réparations de tout le matériel roulant du Chemin de fer de Dakar au Niger - à Thies (Sénégal).

24 Novembre 1964

MEMORANDUM

Objet: Candidat au poste CON(L)-51-G, Spécialiste de la formation dans le domaine de la mécanique

Le Service du Personnel, après avoir consulté les services organiques compétents, recommande le candidat dont le nom suit, pour le poste mentionné en référence:

Monsieur Lucien BARRERE (France)

M. Barrere a été diplômé de l'Ecole Technique du Lot et Garonne. Son expérience en tant que Chef de Service, Matériel et Fraction, Chemins de Fer de Madagascar, lui permettra de mener à bien les fonctions requises par le poste en question.

21 Novembre 1964

CURRICULUM VITAE

Nom	:	Lucien, Emile BARRERE — Nationalité: Française
Date de naissance	:	29 Décembre 1903 (à Paris)
Etat civil	:	Marié (3 enfants)
Adresse	:	28 Avenue Bolviller, Brunoy (Seine et Oise), France
Langue	:	Français
Instruction 1915 - 1922	:	Lycée Bernard Palissy, Agen (Lot et Garonne) Ecole Technique du Lot et Garonne (Agen) - Diplôme de fin d'études.
Expérience 1959 - 1960	:	Chef de service, Matériel et Traction, Chemins de Fer de Madagascar. Direction générale des ateliers centraux effectuant les grandes réparations du matériel moteur et roulant; organisation générale du service avec approvisionnement et commandes (pièces de rechange, matières, outillages); toutes questions se rapportant au personnel des ateliers et dépôts.
1957 - 1959	:	Chef du service automobile du territoire de Madagascar. Gestion comptable et financière du garage central chargé de la répartition, réparation et entretien des véhicules composant le parc automobile du territoire de Madagascar.
1953 - 1956	:	Chef de service, Matériel et Traction, Chemins de Fer de Madagascar.
1942 - 1953	:	Chef des ateliers centraux des Chemins de Fer de Madagascar. Direction du groupe des ateliers centraux de Tananarive assurant les réparations de tout le matériel moteur et roulant des chemins de fer de Madagascar.
1934 - 1942	:	Chef d'atelier et de subdivision du matériel roulant du Chemin de fer de Dakar au Niger. Direction de l'atelier central des réparations de tout le matériel roulant du Chemin de fer de Dakar au Niger - à Thies (Sénégal).

File Otraco

10-08

COURRIER D'AFRIQUE

1 December 1964

La C. S. L. C. parle d'indemnités "fabuleuses"

que se seraient octroyées les dirigeants de l'Otraco

L'uniformisation de l'indemnité familiale, a été le thème principal d'un meeting populaire que M. Alphonse Kithima, secrétaire général des syndicats libres, a tenu dimanche au restaurant du Zoo, à l'intention du personnel de l'OTRACO.

Parmi l'assistance, on notait la présence de M. et Mme La Flamme représentant international de la Fédération des Transports dans le monde. Ce dernier est depuis quelque temps au Congo, pour donner des conférences sur ce séminaire de transports, qui est organisé par la F.G.T.K.

Après les élections syndicales qui se sont déroulées dans diverses régions, il apparait que le nombre des membres affiliés à la C.S.L.C. s'élève à plus de 3 mille personnes servant au sein de l'Otraco. Ceux-ci se plaignent amèrement du fait que le personnel de cadre de l'Otraco, s'est octroyé des indemnités allant de 30 à 40 mille francs et cela au détriment des travailleurs subalternes.

M. Kithima a par ailleurs démenti, les informations selon lesquelles sont syndicat aurait corrompu les affiliés des autres syndicats. Ces informations, a-t-il dit, sont dénuées de tout fondement. Ensuite l'orateur a violemment condamné la procédure illégale que les dirigeants de l'Otraco aurait suivie pour s'accorder des indemnités « Fabuleuses ».

Nous voulons suivre la procédure légale, en se basant sur les modalités normales suivies par l'administration du gouvernement central, pour l'augmentation des indemnités des agents de l'Etat. Tant que cette règle n'est pas respectée, nous ne pouvons pas tolérer de telles injustices sociales, a dit M. Kithima.

Maintenant que le gouvernement a toutes les provinces à sa disposition, a poursuivi M. Kithima, nous devons tous travailler pour le redressement et le développement économique de notre pays. Le marasme économique est dû en majeure partie à l'action néfaste des insurgés et du tribalisme, a conclu le leader syndicaliste.

A.P.

10-08

IP/nv

L/856/64 26 November 1964

To: Mr. W.H. Miller, Programme Officer i/c Democratic Republic of the Congo Unit

From: A.C. Gilpin, Deputy Resident Representative of the TAB

Subject: Mr. L. Dupuy - Candidate for Posts I-54 or J-54

On 21 October you sent us the curriculum vitae of the above named, together with an interview report. There is no indication in Mr. Dupuy's curriculum vitae that he is familiar with marine Diesel motors. Yet, in his report, Mr. Home states that his experience includes marine Diesels. It may be that the curriculum vitae is incomplete, as in the case of Mr. Charpentier. We should therefore be grateful for any additional information you could furnish on this candidate.

cc: Mr. Boskovic

IP/nv

10-08

L/855/64 26 November 1964

To: Mr. W.H. Miller, Programme Officer
i/c Democratic Republic of the Congo Unit

From: A.C. Gilpin, Deputy Resident Representative of the TAB

Subject: Mr. J. Naccache - Post H-54

1. Thank you for your memorandum of 20 November 1964. We have communicated the relevant information to Mr. Naccache.

2. The contradiction between our L/702 and L/598 is regretted.

3. The case of Mr. Naccache is similar to that of Mr. Mongin, to which our cable 3547 referred. Although posts E-51 - H-54 were dropped (as per our L/598), some of their functions, i.e. in accelerated training, may be carried by the occupants of the normal training posts.

4. Accordingly, we were mistaken in requesting early recruitment for post H-54. The reference should have been to posts AE, AF or AG-51.

cc: Mr. Boskovic

NOV 28 1964

10-08

ORGANISATION DES NATIONS UNIES AU CONGO

UNITED NATIONS ORGANIZATION IN THE CONGO

TO: 1 Mr. Gilpin 6/14

INTER-OFFICE MEMORANDUM

CTR/M2228

25 November 1964

Action Considered

Action Taken

Action Required

A: Mr. A. C. Gilpin, Deputy Resident Representative

DE: N. Boskovic, Senior Consultant, Transport and Communications

OBJET: Project 10-08

Referring to our recent conversation on the above subject and to the subsequent advice of Mr. Heneidy that the financing of project 10-08 will be carried out by funds provided by PROAG, I would appreciate your confirming to me the following posts:-

6 Expert instructors
1 Training Adviser for OTRACO
3 Accountants
1 Diesel Electrician

Transport Coordinator. Can hire in place.

?

Pending signing Agr't.

1) Telephoned Mr. Boscovic &
c firmed the inclusion of above posts
2) Sent letter on Proag programme
for his records

RM 11/12/64

I. N. 8045

10-08

T 210/2/17

RM/bo

EAC/1320/64

24 November 1964

To: Mr. K. Roskovic, Principal Adviser, Communications and Transport

From: James H. Brooks, Deputy Resident Representative

Subject: Re-Programming of the U.S. Programme Agreement (FY64A 1965)

1. I have pleasure to enclose herewith copy of the summary of the posts which we have proposed for inclusion under the U.S. Prog for 1965. These proposals were made in order to exhaust the total savings accrued in the 1964 Prog Budget.

2. However, having discussed in detail all these proposals, the OTAIB submitted a revised estimate for the whole FY64A 1965 programme. In this submission, 63 new posts were introduced, thus entailing 13% over-programming as compared to the original request.

3. The following is the new list of posts covering your phase of the programme, the asterisk marks the new posts introduced:-

	No.	Cost
* Diesel Locomotive Instructors	3	39,000
* Diesel Marine Instructors	3	39,000
* Transportation Coordinator, OTRACO	1	15,000
	7	93,000
Travel, transportation, office and project equipment and supplies, communications, maintenance and repairs		5,000
		98,000

4. Detailed discussions of the components of this new programme will be undertaken by our Programme Officer within this week.

Fete - Otraco

10-08

PROGRES, 23 novembre

Le redressement de l'Otraco

NOUVELLE MISSION

d'ingénieurs belges au Congo

En vue d'aider l'Otraco à redresser la situation des transports au Congo, une équipe d'ingénieurs belges s'est rendue au mois d'août à Léopoldville avec mission d'y préparer un programme d'assistance. Ce programme, en cours d'exécution, s'associe à une convention de financement à laquelle participent le gouvernement belge, l'Otraco et des groupes industriels belges tels que les Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi, la Société Anonyme Cockerill-Ougrée et l'Anglo-Belgian Company. Il prévoit la remise en exploitation normale du réseau de chemin de fer Matadi-Léopoldville, la remise en état des installations portuaires à Matadi et à Léopoldville et la remise en service de certaines unités fluviales.

L'exécution de ce programme s'appuie sur une formule d'assistance technique originale adaptée aux problèmes que pose l'utilisation d'une main d'œuvre peu spécialisée. Des petites équipes de spécialistes sont chargées de remettre le matériel en état de marche et d'effectuer parallèlement une sélection parmi les éléments congolais les plus doués de l'Otraco. La formation pratique de ces derniers est complétée par un enseignement technique que leur prodiguent ces mêmes équipes de spécialistes belges.

L'ingénieur de la Société Nationale des Chemins de Fer Belges, M. Van Mael, que le gouvernement belge a placé à la tête de la mission estime que la formule choisie a provoqué jusqu'ici les effets les plus heureux tant sur le plan techinique que sur le plan psychologique. Conclusions auxquelles les responsables du programme ont abouti après une première période de travail : il sera possible d'accomplir le redressement voulu avec un minimum d'hommes spécialisés, grâce à la très large collaboration des Congolais.

Au mois de décembre prochain, une nouvelle mission d'ingénieurs séjournera à Léopoldville pour se rendre compte comment ont été suivies les suggestions de la précédente équipe au sujet des réparations du matériel et de l'exploitation technique des transports congolais.

Sur la base des renseignements qu'ils auront recueillis sur place, des dispositions seront alors prises afin d'entamer une nouvelle phase de travail.

Bureau du Représentant résident
et Directeur des
Programmes du Fonds Spécial

PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE
POUR LES ANNEES 1965-1966

On trouvera ci-joint copie de la lettre Nº CAB/PM/0116 du 5 août 1964 de Son Excellence M. Moïse Tshombe, Premier Ministre de la République du Congo, adressée à Monsieur William Thorp, Président, C.A.D., par laquelle le Premier Ministre élabore le nouveau programme qu'il désirerait voir exécuter en 1965-1966 par les Nations Unies et leurs institutions spécialisées.

Ste-Otraco

10-08

COURRIER D'AFRIQUE, 23 novembre

Vendredi à Thysville

17 mécaniciens dieselistes ont reçu leur certificat au centre de Formation Professionnelle de l'Otraco

Grande journée vendredi à Thysville où 17 stagiaires de la première promotion du Centre de formation accélérée des mécaniciens Diesel pour locomotive, ont reçu leur certificat après sept mois de cours assidus.

Ce centre fonctionnait sous les auspices de l'ONU en collaboration avec l'Otraco et les cours étaient assurés par M. Mongin, agent de la Société Nationale des chemins de Fer Français, engagé à l'ONU comme expert à l'assistance technique.

Durant les sept mois les jeunes Congolais se sont intensivement spécialisés dans l'ajustage des pièces de moteur diesel. Pendant cette période, les élèves de ce centre se sont montrés assidus et capables de faire du bon travail. C'est ainsi qu'ils ont remis en service quatre moteurs à essence qui étaient tombés en panne depuis 1960.

Nous avons eu des difficultés d'ordre matérie', disait M. Mongin qui se félicitait du succès réalisé en se laps de temps. Au cours des dernières épreuves orales et écrites qui viennent de se terminer, dit M. Mongin, les nouveaux sortants ont démontré qu'ils sont maintenant à même de faire quoi que ce soit dans le domaine mécanique.

A l'issue de cette première session. M. Gilpin, adjoint de M. Taffal, chef de mission des Nations Unies au Congo, a procédé vendredi matin, à la remise des certificats aux lauréats qui ont brillamment terminé leurs cours de formation professionnelle.

M. Augustin Mabanza qui s'est classé premier sur 17 avec grande distinction, a été vivement applaudi par l'assistance parmi laquelle, on notait la présence de MM. Maholo, Otshidi, Djamany et Boskovic, respectivement directeur technique des chemins de fer, coordinateur des écoles et centres de formation de l'Otraco, directeur et conseiller au ministère de Transport du gouvernement central congolais.

M. Maholo, an nom de l'Otraco, a tenu tout d'abord à remercier sincèrement le gouvernement central et les experts de l'ONU au Congo pour le soutien qu'ils apportent à l'Otraco, ensuite il a exhorté les nouveaux sortants à adapter leurs nouvelles connaissances au besoin pressant du peuple congolais. Il a terminé sa courte allocution en exprimant le vœu que ces jeunes Congolais se mettent utilement au travail dans les ateliers de l'Otraco, car devait-il conclure, leur promotion marquait une étape importante dans les annales de l'Otraco.

A.P.

Bureau du Représentant résident
et Directeur des
Programmes du Fonds Spécial

PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE
POUR LES ANNEES 1965-1966

On trouvera ci-joint copie de la lettre Nº CAB/PM/0116 du 5 août 1964 de Son Excellence M. Moïse Tshombe, Premier Ministre de la République du Congo, adressée à Monsieur William Thorp, Président, C.A.D., par laquelle le Premier Ministre élabore le nouveau programme qu'il désirerait voir exécuter en 1965-1966 par les Nations Unies et leurs institutions spécialisées.

10-08

UNITED NATIONS NATIONS UNIES

INTEROFFICE MEMORANDUM — MEMORANDUM INTERIEUR

TO: A: Mr. B. Osorio-Tafall
Resident Representative of UNTAB
Leopoldville, Democratic Republic of the Congo

DATE: 20 Novem

REFERENCE:

INFO. COPY

THROUGH: S/C DE:

FROM: DE: William Houston Miller
Programme Officer in Charge
Democratic Republic of the Congo Unit, BTAO

Action To Mr. Gilchrist 614
File No.

SUBJECT: OBJET: Mr. J. Naccache - Post H-54

With reference to your memorandum L/702/64 of 17 October concerning Mr. Jean J. Naccache, TARS has advised us that there are no vacancies at the moment for which Mr. Naccache can be considered.

We have requested that he be kept on the active roster and we shall keep you advised as to further developments in TARS.

Also, in regards to post H-54, your memorandum L-702/64 requested that we find a replacement for the post. In contrast, your memorandum L-598/64 stated that "Post H-54, Marine Diesel Mechanic Instructor, is to be dropped in 1965".

We would, therefore, appreciate receiving your clarification regarding the future of this post.

original sent to Mr Paquin

10-08

IP/nv

20 novembre 1964

A: Monsieur N. Boskovic, Conseiller Principal, Transports et Communications

De: Maurice Gauvreau, Chef du Service du Personnel

Objet: M. R. Charpentier - Candidat pour le poste G-51

En date du 30 juillet 1964, (votre CTR/M2104) vous m'avez fait parvenir vos commentaires sur le candidat ci-dessus, que nous avions transmis aux services compétents du Siège.

Or, il appert que le curriculum vitae de M. Charpentier, établi à New York, n'était pas complet. Nous venons de recevoir
.... copie de la notice personnelle de ce candidat, ainsi qu'un rapport
.... d'entrevue daté du 24 juillet 1964 que vous trouverez ci-joint.
Il ressort de ces pièces que M. Charpentier connait bien les locomotives Diesel et possède par ailleurs des qualités humaines et des aptitudes pédagogiques dignes d'intérêt. Je vous prierais donc de revoir cette candidature et, le cas échéant, de la proposer à l'agrément du Ministre des Transports et Communications.

INFO. COPY

cc: Mr. A.C. Gilpin 614

File No.

UNATIONS NEW YORK

ONUC 3547 MILLER FROM OSONICTAFALL. THANKS YOUR 3419 RE [illegible].
EFFECTIVE 1 JANUARY 1965 WE INTEND TRANSFER KIM TO POST AB-51, INST[illegible]
NORMAL TRAINING, WHOSE FUNCTIONS HE WILL ASSUME CONCURRENTLY WITH [illegible]
CHIEF INSTRUCTOR ACCELERATED TRAINING CENTRE.

cc: Mr. Gilpin
Mr. Roskowis

I. Pequin
R. Cauvre

IP/mv

9 November

10-08

IP/nv

le 30 octobre 1964

A: Monsieur N. Boskovic, Conseiller principal
Transports et communications

De: Maurice Gauvreau, Chef du Personnel

Objet: M. L.R. Dupuy - Candidat aux postes I ou J-54

.... Veuillez trouver ci-joint le curriculum vitae de Monsieur Louis Roger DUPUY, que le Siège propose pour l'un des postes ci-dessus (instructeur pour la formation de mécaniciens diesel
.... marin). Ci-joint également copie d'un rapport d'entrevue daté du 29 juillet 1964.

cc: M. A.C. Gilpin

29 July 1964

INTERVIEW REPORT

Louis Roger DUPUY

Proposed by the French Government
for the posts CON(L) -51-G and CON(L)-54- I & J
Interviewed in Paris by Patrick B. Home

Mr. Dupuy has all the relevant experience - he was in the Navy from 1923 to 1933 - including some technical training. After 1933 he transferred to the Army and became chief of the tank repair workshop. His work up to this time had been very largely with diesel engines and he had much experience of American material.

After the defeat of France Mr. Dupuy was thrown out of the Army because he had a Jewish wife, and he eventually took to the Moroccan maquis. He joined the Army again after the 1942 landings and became a mechanic, specialising in Sherman tanks. He was wounded and in 1944 left the Army. He then went to Mauretania as a technician on behalf of a firm using American material, but changed jobs frequently in order to travel all over the country. He worked largely on harbour works and on diesel equipment, road building material and lorries.

In 1955 he had a very bad motor smash and so took up technical teaching and set up, as he notes on his CV, three apprentice-training centres, one in Niger, one in Madagascar, and one in the Ivory Coast. He left this to take up his job with UNESCO. Clearly, he is a very experienced mechanic, very largely with diesels, including marine diesels; also with all sorts of motor engines and construction equipment. He has not much experience of locomotives. He felt that he did his job in Vientiane effectively and did in fact have a short prolongation of his contract and ended up as a P-4, step 3.

Mr. Dupuy is clearly something of an eccentric. He has been abroad a very great deal of his life, claims to love France but to loathe the French. He wants to go abroad again as soon as possible. I asked UNESCO for a report on his work for them and was told by Mrs. Loriol that she thought he would be good under a good chief. He was technically excellent, most conscientious, was successful in his work and produced good results. He was, admittedly, rather a queer bird, solitary, and occasionally pig-headed. She felt that all personnel on the Vientiane mission had been overgraded and she did not think that Mr. Dupuy should have been appointed at higher than P-3. However this was not his fault and I do not think we could logically offer him less than we was getting in UNESCO, though he may be classified rather at P-3 than P-4. This report settled my doubts about Mr. Dupuy and I would recommend him for either of the two posts, though perhaps particularly for that dealing with marine diesels.

Incidentally, he speaks English, though of a rather rudimentary kind.

10-08

OPERATION DES NATIONS UNIES AU CONGO

UNITED NATIONS OPERATION IN THE CONGO

OCT 30 1964

ACTION

BOITE POSTALE 7248
LEOPOLDVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
CABLE: ONUC. LEOPOLDVILLE

TO:
1 Mr. Gilpin 614
2
3
☑ - Action Completed
☐ - Acknowledged
☐ - No Action Required
INITIALS

CTR/M2200

29 October 1964

To : Mr. A.C. Gilpin, Deputy Resident Representative

From : N. Boskovic, Senior Consultant, Transport and Communications

Subject : Extension of contract Mr. C. Sabbagh

Thank you for your CIVPERS 31 dated 26 October on the above subject.

The above named joined my Section in the capacity of expert accountant assigned to the "Comptabilité commerciale" of OTRACO on the 11 June 1963.

The duties and responsibilities of Mr. Sabbagh comprise the administration of all the work carried out in the pay and allotment department of OTRACO, which covers the preparation and payment of wages, salaries, taxes, pensions, etc. for 4300 employees and 9000 auxiliaries

His work also includes

- transfer of funds of foreign technicians;
- the training of Congolese homologues in this Section;
- the justification of all above accounts for the preparation of the Balance sheet.

In view of the excellent results this expert has accomplished, and the repeated requests of OTRACO to maintain the services of our experts, I strongly recommend the extension of his contract for a further year i.e. to 31 December 1965.

cc: Mr. M. Gauvreau

File Ohaco

10-08

PROGRES, 29 octobre

HUIT MILLIONS DE DOLLARS DU MARCHE COMMUN POUR LES PAYS D'AFRIQUE

1,5 MILLION POUR LE CONGO

Bruxelles (AFP) — La commission du Marché Commun a décidé de faire financer par les Fonds Européen du Développement (FED) sept projets et à investir dans pays d'Afrique associés à la communauté, un nouveau montant de 8,1 millions de dollars.

Le détail de ces projets est le suivant : fiscation de la première branche annuelle du programme d'aide à la production, prévue par la convention de Yayoundé : 1,9 million de dollars pour le Tchad et 1,75 millions de dolars pour la République Centrafricaince de technique (par envoi d'équipes de techniciens) au ministère du plan au ministère des Travaux Publics et à l'Office des Transports du Congo (Léopoldville) . 1.440.000 dollars.

Création d'une plantation de cinq cents hectares de théiers au Rwanda . 1,8 millions de dollars.

Création d'une section électricité à l'école technique de Bujumbura au Burundi 160.000 dollars.

Aménagement de trois polders expérimentaux au Tchad : 810.000 dollars.

Réalisation d'un programme d'information sous la forme de brochures et de films concernant les activités et les réalisations du Fonds Européen de Développement : deux cent vingt cinq millions de dollars.

Ces décisions portent à dix-neuf millions de dollars au total.

Les interventions du Fonds Européen autorisées depuis l'entrée en vigueur de la convention de Yaoundé le 1er juin 1964.

10-08

SAUTZ 26 FR 4.09
O.N.U.G

UNATIONS NEW YORK

ONUG 3440 LEONARD FROM OSORIO TAFALL. REMYLET L/672/64 OF 5 OCTOBER. GRATEFUL FOR EARLY DECISION WHICH HOPE FAVOURABLE RE VASSILIADES

cc/ Mr. Gilpin

I. Paquin
H. Gauvreau
26 October 1964

IP/mv

10-08

IP/nv

L/737/64

26 October 1964

To: Mr. W.H. Miller, Programme Officer i/c Democratic Republic of the Congo

From: A.G. Gilpin, Acting Resident Representative of the TAB

Subject: Job Descriptions - Project N°. 10-08, OTRACO

In response to your memorandum of 15 October 1964, herewith are job descriptions for Posts AB, AC and AD-51 - Instructors for normal training of apprentice Diesel locomotive mechanics, and for Posts AE, AF and AG-51 - Instructors for normal training of apprentice marine Diesel mechanics. We have used the key codes indicated in the attachment to your memorandum of 21 August.

.....

cc: Mr. Boskovic

DESCRIPTION DE POSTE

Titre du projet: OTRACO (10-08)

No. des postes:	AB-51, AC-51, AD-51
Désignation des postes:	Expert-instructeur pour la formation d'apprentis mécaniciens
Durée de la mission:	Au moins deux ans
Date d'entrée en fonction:	Janvier 1965
Lieu d'affectation:	Thysville
Fonctions:	L'expert devra, en coopération avec la direction générale de l'Office d'Exploitation des Transports au Congo (OTRACO), organiser et réaliser le fonctionnement d'un centre de formation professionnelle d'apprentis mécaniciens pour le secteur du matériel de traction Diesel ferroviaire, notamment:

- préparer les programmes d'enseignement de formation technique (cours théoriques et travaux pratiques) adaptés aux besoins de l'OTRACO;
- préparer le matériel didactique nécessaire pour les cours théoriques ainsi que pour les travaux pratiques dans l'atelier de classe;
- donner des cours théoriques (formation générale/technique) et pratiques selon le programme adopté et dans sa spécialité professionnelle;
- assurer le fonctionnement administratif du centre.

Préparer, organiser et mettre en oeuvre des cours de formation professionnelle accélérée du personnel sur place des ateliers d'entretien et de réparation des locomotives Diesel.

Formation et Expériences requises:	Formation professionnelle en mécanique avec au moins dix ans de pratique dans des ateliers d'entretien et de réparation des locomotives

./.

Diesel et une expérience dans un des centres de formation professionnelle d'apprentis mécaniciens. L'expert doit savoir utiliser les méthodes de formation professionnelle et avoir l'aptitude de travailler en équipe et dans un milieu de cultures différentes.

Connaissances linguistique : Bonne connaissance de la langue française

DESCRIPTION DE POSTE

Titre du projet: OTRACO (10-08)

No. des postes:	AB-51, AP-51, AG-51
Désignation des postes:	Expert-instructeur pour la formation d'apprentis mécaniciens
Durée de la mission:	Au moins deux ans
Date d'entrée en fonction:	Janvier 1965
Lieu d'affectation:	Léopoldville
Fonctions:	L'expert devra, en coopération avec la direction générale de l'Office d'Exploitation des Transports au Congo (OTRACO), organiser et réaliser le fonctionnement d'un centre de formation professionnelle d'apprentis mécaniciens pour le secteur du chantier naval, notamment:

- préparer les programmes d'enseignement de formation technique (cours théoriques et travaux pratiques) adaptés aux besoins de l'OTRACO;
- préparer le matériel didactique nécessaire pour les cours théoriques ainsi que pour les travaux pratiques dans l'atelier de classe;
- donner des cours théoriques (formation générale / technique) et pratiques selon le programme adopté et dans sa spécialité professionnelle;
- assurer le fonctionnement administratif du centre;
- préparer, organiser et mettre en oeuvre des cours de formation professionnelle accélérée du personnel sur place du chantier naval de Léopoldville, et éventuellement de Coquilhatville.

Formation et expérience requises:	Formation professionnelle en mécanique avec au moins dix ans de pratique dans des ateliers d'entretien et de réparation d'unités fluviales

./.

ou maritimes et une expérience dans un des centres de formation professionnelle d'apprentis mécaniciens. L'expert doit savoir utiliser les méthodes de formation professionnelle et avoir l'aptitude de travailler en équipe et dans un milieu de cultures différentes.

Connaissances linguistiques: Bonne connaissance de la langue française.

OCT 26 1964

ACTION 10-08

TO: 1 Mr. Gilpin 614

MEMORANDUM

TRAINING OF CONGOLESE PERSONNEL
IN OTRACO

1. The total strength of the Congolese skilled personnel assigned to the repair and maintenance depot of the rolling stock and the Naval workshop of OTRACO amounts to 5.414 workmen and 81 foremen.

2. As a result of lack of training, if not non-existent, the qualifications and knowledge of the largest number of these foremen and workmen are insufficient to permit them to assume the responsibilities assigned to them.

3. In consequence, the level of work accomplished is fairly low, productivity and output derating, loss of time, wasting and premature wear and tear of material apparent.

4. The imminent necessities to improve the training and practical knowledge of the Congolese workmen asserted themselves more emphatically in the field of mechanics assigned to the branches of repairs and maintenance of Diesel locomotives and Diesel marine engines, and more especially to the production and the technical qualifications of the teamwork as a unit.

5. The technical assistance of the United Nations to OTRACO covers in 1964 the establishment of two accelerated training centres: one for Diesel mechanics for the repairs and maintenance of the Diesel locomotives at Thysville, and the other for Diesel mechanics to the Naval workshops at Leopoldville.

6. Classes have started on the 15 March at Thysville with 17 probationers and on the 15 of April 1964 in Leopoldville with 13 participants. In addition, a course for electricians has started on the 9 September in the accelerated training centre of Thysvills, comprising 12 students.

7. The programmes of these courses are simultaneous. They cover, with the theoretical course, the development of the output of the probationers by the practical work carried out in their own posts of work.

The main goal to be attained by these courses is the perfection of technical knowledge of the personnel, better quality and output of the individual work, as well as the amelioration of the work of the team itself.

8. For each of these centres, the programme of the technical assistance of the United Nations provides the recruitment of three qualified experts for 1964.

To date, three international experts have been recruited only, namely :

Mr. R. Mongin, as from 1 January 1964 for the training centre at Thysville;
Mr. J. Naccache, as from 1 January 1964 for the training centre of Leopoldville; and
Mr. J. Castells, as from April 1964 for the electrician's training course.

.../

9. The economical incidence of the training of Congolese technicians is very important. At present the value of spare parts and other material imported by OTRACO exceeds 3.5 millions of dollars whereas the salary of foreign technicians attained in 1963 48 millions of Belgian francs.

10. By an adequate training of the Congolese mechanics, the expenses incurred in spare parts could be reduced, whilst output could become more efficient and remunerative. On the other hand, as the Congolese workman acquires a more thorough technical knowledge, the necessity to call in alien technicians would be of a lesser importance. Finally, a better production and quality of work by the Congolese will alleviate the difficulties, actually faced by the railways and river systems resulting from the inefficiency of work carried out and the frequent break-downs. The setting up of"pilot teams" composed of probationers having completed their courses, will raise a competition among the different teams which will follow a logical consequence in the increase of work production. It is difficult at this stage to express in value the economy which will be realized by the training of the labour, actually in the service of OTRACO, inasmuch that the first students will be leaving school at the end of this month only. But one thing is certain that the economy which will be realized is realistic and important.

11. In this connection, it is absolutely indispensable that the training started in 1964 must continue in the years to follow according to the needs of OTRACO.

12. Our needs in experts are at the minimum six for both training centres and eventually an additional expert who will act as a coordinator of all aspects of training in OTRACO itself. This coordinator will have his post in the Personnel Department of the General Management and his duties will be to prepare, organize and coordinate all sorts of forums of professional training undertaken by OTRACO, no matter whether these training projects have been sponsored by the UN technical assistance or not.

In conclusion the following posts are required :

1) 3 posts Instructors for the Thysville training centre
2) 3 posts instructors for the Leopoldville training centre
3) 1 Expert coordinator of ~~transport~~ training to be assigned in the general management of OTRACO.

Ten experts are appropriated to be financed under the Congo Fund in 1965. However, the Congo Fund being an insecure source of finance, it is realized that these posts cannot tolerate not being filled and in this connection it is of utmost importance to have them from an assured source of finance namely the savings accrued from the 1964 PROAG Budget.

N. Boskovic
Senior Consultant
Transport and Communications

24 October 1964

10-08 IP/nv

BAT/EX/1189 le 24 octobre 1964

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'assistance technique des Nations Unies à la République Démocratique du Congo, j'ai l'honneur de soumettre à l'agrément du Gouvernement la candidature de

Monsieur Pierre CLAVERANNE de nationalité française

au poste d'instructeur au Centre de formation accélérée de mécanicien diesel, au titre du projet N° 10-08 - OTRACO.

.... Vous trouverez ci-joint photocopie de la lettre du Ministre des Communications et Transports, par laquelle il marque son approba-
.... tion de cette candidature, ainsi que le curriculum vitae de l'intéressé.

Si ce candidat est agréé, nous procéderons à son recrutement aussitôt que le Gouvernement nous aura donné, par votre entremise, l'assurance qu'un logement permanent sera mis à la disposition de cet expert dès son arrivée au Congo.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

B.F. Oscrio-Tafall

INFO. COPY

cc: Mr. Gilden 614

Action

File No.

Le Représentant Résident du
Bureau de l'Assistance technique

Monsieur le Directeur
Bureau de Coordination Economique
LEOPOLDVILLE

10-08 IP/nv

cf. our memo. of 15 Sept.

L/705/64 19 October 1964

To: Mr. W.H. Miller, Programme Officer i/c Democratic Republic of the Congo

From: A.C. Gilpin, Acting Resident Representative of the TAB

Subject: Mr. R. Mongin (Post E-51) - Reclassification

Mr. Mongin's contract will expire on 31 December 1964 and in accordance with the Government's wishes an extension of his appointment for another year is requested.

May I point out here that Mr. Mongin's functional title is shown erroneously as "Diesel Mechanic", both on his last contract dated 30 January 1964 and P.5 Nº. TA 64-241. Since 1 January 1964 he has been appointed to Post E-51 - Chief Instructor of the Diesel mechanic Training Centre of OFRAOO, pursuant to our memorandum CIVOPS/1658/63 of 4 December 1963 to Mr. Leonard, and he has carried out the functions set out in the job description attached to that memorandum, a copy of which is enclosed.

I would also refer you to our cable 550 of 10 February 1964. Mr. Mongin's performance over the past year has been more than satisfactory. With limited means at his disposal and under difficult conditions, he has achieved unhoped for results, thanks to his professional competence and resourcefulness, coupled with energy and complete dedication to his task. I share entirely these views expressed by the Senior Consultant for Transport and Communications, which were further confirmed by experts and members of my staff who had occasion to visit the Diesel Training Centre recently. Accordingly, I propose that Mr. Mongin be reclassified to level 3, step V, a grade which is consonant with the responsibilities of the post and the manner in which he discharges them, and which would take into account his past experience -- inter alia, seven years as "Chef du Centre d'apprentissage" at Addis Ababa.

We are anxious to retain Mr. Mongin's services and shall grateful for your favourable consideration of the reclassification recommended above.

cc: Mr. Boskovic

10-08

OPERATION DES NATIONS UNIES AU CONGO

UNITED NATIONS OPERATION IN THE CONGO

BOITE POSTALE 7248
LEOPOLDVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
CABLE: ONUC. LEOPOLDVILLE

OCT 14 1964

ACTION

TO:
1 Mr. Gilpin
2
3
☐ - Action Cancelled
☐ - Approved
☑ - No Action Required
11

CTR/M2179

12 October 1964

To : Mr. A. C. Gilpin, Acting Resident Representative

From : N. Boskovic, Senior Consultant, Transport and Communications

Subject : Messrs. B. Vassiliadis, Ch. Sabbagh and I. Vonlanthen

We have been informed by Mr. P. Kabasubabo, President of OTRACO, that this organization would like to retain the services of the three above named accountants for a further period of one year.

Since their actual contracts expire on 31 December 1964, in less than three months, I would very much appreciate your early advice as to whether there will be a possibility of extending the contracts of these experts. Any action taken for a prompt solution of this problem will be appreciated both by our experts who should be notified in time in case their contracts are not extended and by the President of OTRACO who is pressing us for a quick decision in this matter.

It will be appreciated that the needs of OTRACO in the field of accountancy are pressing and the services rendered by our experts have heretofore proven invaluable for the good running of this organization's Financial Department.

10-08

IP/nv

L/702/64 17 October 1964

To: Mr. W.H. Miller, Programme Officer i/c Democratic Republic of the Congo ~~(Leopoldville)~~ Unit

From: A.C. Gilpin, Acting Resident Representative of the TAB

Subject: Mr. J. Naccache - Post H-54

Mr. Naccache, whose contract expires on 31 December 1964, does not wish to extend his assignment in the Congo beyond that date. He would like, however, to be considered for a post with a .... TAB mission in another country and, at his request, we enclose his personal history. He is not interested in an instructor post, but would accept engineering work in any country outside the Congo.

Mr. Naccache has been with the mission since November 1962. He was first engaged as a naval construction engineer. Subsequently, since January of this year, he was filled the post of Chief Instructor in the training centre for marine Diesel mechanics at OTRACO. His services have always been very satisfactory and the Senior Consultant for Transport and Communication has commented favourably on his qualifications in a memorandum dated 12 October 1964, ... copy of which is enclosed.

We shall require a replacement for Mr. Naccache and should appreciate it if you would initiate the search for candidates without delay. The job description for Post H-54, Project 10-08, was sent .... to Headquarters with our CIVOPS/1756/63 of 12 December 1963 - we enclose a photocopy of it for quick reference.

~~[illegible]~~

cc: Mr. Boskovic

10-08

INFO. COPY

~~Action~~ To Mr Gilpin 614

File No.

CTR/M2180

13 October 1964

To : Mr. M. Gauvreau, Chief Personal Officer

From : N. Goskovic, Senior Consultant, Transport and Communications

Subject : Extension of contract of Mr. R. Mongin

cc: Mr. A.C. Gilpin

Thank you for your CIVPERS 31 of 4 September 1964 on the above subject. Under the educational branch of project 10-08 (Technical assistance to OTRACO), Mr. Mongin was entrusted with the intricate task of organizing and put into operation the professional training centre of Diesel mechanics in Thysville. This Mr. Mongin has carried most efficiently and with devotion and has qualified for the post of "Instructor in charge" of the training centre in Thysville.

In view of the long experience Mr. Mongin has had in the field of training and his two years satisfactory service with OTRACO, I wholly support the extension of his assignment for a further period of one year and strongly recommend a promotion to P-3 Step V, considering the grade specified in our job description under project 10-08.

I should like to point out that Mr. Mongin's willingness to continue his services for a further year is subject to the granting of the grade provided for this particular post.

10-08

CTR/M2178

12 October 1964

To : Mr. M. Gauvreau, Chief of Personnel

From : N. Boskovic, Senior Consultant, Transport and Communications

cc: Mr. A.C. Gilpin

INFO. COPY

Action To.....

File No.

Subject : Mr. J. Naccache

Thank you for your letter dated 4 September 1964 enclosing CIVPERS form No. 31 in connection with the extension of appointment of the above named.

To my regret, Mr. Naccache does not wish to extend his contract with ONUC for a further period, but he would be interested in joining another TAB mission, should a vacancy occur in the field of his experience and abilities.

..... I am, therefore, enclosing a new personal History form duly completed and signed by Mr. Naccache, in case you would consider it advisable to inform the T.A.B. of the Field Service in New York of the availability of Mr. Naccache.

During his two year service in this section, Mr. Naccache has proved to be a qualified engineer and has a good theoretical and practical background in both the marine automotive and general electromechanical engineering fields.

N. Boskovic